



# Autrement Solidaires LCL Nord-Ouest



Syndicat majoritaire dans le Nord-Ouest

Février 2026

CSE du 27 février 2026

## Suppression de postes : AS conteste la méthode

Vos élus AS se sont vu refuser l'inscription à l'ordre du jour d'un point concernant les postes supprimés dans le réseau commercial. Face au refus de cette demande pourtant légitime, vos élus AS ont fait la déclaration suivante :

« Les élus Autrement Solidaires avaient demandé à avoir un point précis sur les suppressions de poste au sein de notre Ddr. Face au refus de la Direction d'inscrire ce point à l'ordre du jour, Les élus Autrement Solidaires expriment leur inquiétude concernant l'évolution des effectifs au sein du réseau Nord-Ouest. En effet, nous constatons depuis maintenant plus de deux ans que des postes vacants sont régulièrement transformés en suppressions de postes, sans information ni consultation préalable des élus du CSE. Pour exemple, le réseau commercial Nord-Ouest a fondu de 22 salariés entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2025. Cela peut paraître peu. Pourtant cela équivaut à plus d'un tiers d'une DGA, ou à 5 agences. Cette pratique revient de fait à réduire les effectifs sans transparence, ce qui ne permet pas aux représentants du personnel d'exercer pleinement leur rôle. Nous ne sommes pas dupes de ces méthodes qui conduisent progressivement à une diminution des moyens humains, avec des conséquences directes sur la charge de travail des salariés et sur la qualité du service rendu. Après avoir évoqué le sujet avec l'inspection du travail, celle-ci nous a alertés sur ce qui pourrait s'apparenter à un plan social déguisé à bas coût. Les élus Autrement Solidaires demandent donc à la Direction de réseau Nord-Ouest davantage de transparence concernant la gestion des effectifs, notamment par la communication systématique lors des CSE se des postes vacants, des décisions de non-remplacement et des suppressions de postes envisagées ou réalisées. Nous rappelons que le dialogue social doit reposer sur une information loyale et complète des représentants du personnel. » **La Direction nous informe qu'elle reviendra vers nous.**

## Agence « conseil plus » : Aucune stat ?

La direction n'est pas en mesure de nous communiquer un bilan chiffré des agences « conseil plus » (évolution de l'activité commercial). Pour cette dernière, les salariés apprécient ce mode de fonctionnement. AS a rappelé que cette satisfaction n'était pas constatée partout. De plus, l'absence de données chiffrées ne nous permettait pas de juger précisément du bien-fondé de cette organisation. Vous êtes concernés ? Qu'en pensez-vous ?

## Compensation de RVP en cas d'absence de DA ou DAA

Notre demande (AS) à la Direction de Réseau d'appuyer au National la possibilité d'intégrer les absences de DA/DAA dans les règles de compensations de RVP lors d'absences prolongées a été entendue. AS suivre.

## 80% de vos objectifs annuels de conquête à fin juin, sous peine d'obtenir une évaluation inférieure à 50% ; c'est non !

Autrement Solidaires a rappelé que la très grande majorité des managers du Nord-Ouest étaient à la hauteur de la fonction qui leur était confiée. En revanche, il existait encore des comportements contraires aux valeurs LCL de management. Pour notre nouvelle DdR, « ces pratiques sont à combattre ». Pour AS, ces

**Vos élus cadres :** Gilles BACQUET 06 78 47 48 04, Franck LECOMTE 06 80 50 77 55, Maryse DECOURCELLE 06 81 33 24 63, Sylvie FOUYE 06 62 76 19 67. **Vos élus techniciens :** Frédéric BUREAU 06 85 03 98 31, Cyril ROUSSEAU 06 89 30 16 91, Valérie MALHERBE 06 79 87 54 96, Sylvie MOLLET 06 45 59 43 05, Julien BARISAUX, Mathieu LEVARAY 06 17 15 69 39, Tassadit BELHADI 06 95 19 57 35, Christelle CHAVEGRAND 06 64 12 31 85, Virginie DELERIVE 06 80 45 10 71. Mina EL UASTI 06 15 65 10 51

**Votre Représentant Syndical AS au CSE :** Alain MANNO

**Mail :** [autrement.solidaires.nordouest@asno.fr](mailto:autrement.solidaires.nordouest@asno.fr)



« cas » sont identifiés. Il faut donc juste avoir la volonté que cela cesse rapidement et définitivement.

### Démissions depuis le début de l'année : l'hémorragie reprend mais les profils changent

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, il y a eu 6 démissions sur HN, 4 sur NPDC et 1 sur la Picardie. Ces chiffres ne tiennent pas compte de celles en cours de préavis. Le profil de nos démissionnaires inquiète AS. Nous perdons des salariés qui pour beaucoup dépassaient les 20 ans d'ancienneté. Ce sont aussi maintenant des managers qui partent ! Cette perte de savoir est préjudiciable. Si la Direction travaillait réellement sur les causes, nous n'en serions pas là...

### Mise à pied conservatoire : Autrement Solidaires combat cette nouvelle mode !

AS a mis ce sujet à l'ordre du jour pour contester la méthode. A notre demande, la Direction nous a précisé que ces mises à pied étaient « préconisées » par un juriste basé au central. Pour autant, la décision de les appliquer revenait conjointement à la RRH et à la DdR. AS a dénoncé leurs décisions disproportionnées. Suite aux échanges tendus sur ce sujet, AS a fait la déclaration suivante :

*« Autrement Solidaires souhaite interpeller la Direction Nord Ouest et attirer l'attention des membres du CSE sur la multiplication récente des mises à pied conservatoires prononcées à l'encontre de salariés, dans des situations où la gravité des faits reprochés ne semble pas justifier une mesure aussi immédiate et lourde de conséquences. Nous rappelons que la mise à pied conservatoire n'est pas une sanction disciplinaire ordinaire, mais une mesure exceptionnelle, qui doit rester strictement proportionnée à la situation et réservée aux cas où le maintien du salarié dans l'entreprise est manifestement impossible dans l'attente d'une décision. Or, dans plusieurs cas récents, cette mesure apparaît vécue par les salariés concernés comme une véritable violence professionnelle et humaine, directement ou indirectement :*

- ♣ *violence psychologique liée à la brutalité de l'annonce et un accompagnement vers la sortie choquant pour tous ,*
- ♣ *atteinte à la dignité et à la présomption d'innocence associée à une impossibilité de se défendre raisonnablement suite à la confiscation de l'outil de travail.*
- ♣ *conséquences personnelles parfois lourdes,*
- ♣ *dégradation durable du climat social au sein des équipes.*

*Autrement Solidaires s'inquiète de la banalisation d'un dispositif qui devrait demeurer strictement encadré et utilisé avec discernement. Nous rappelons que la responsabilité sociale de l'entreprise implique de rechercher des solutions proportionnées, respectueuses des personnes et du dialogue social.*

*Nous demandons en conséquence :*

- ◆ *une vigilance accrue sur l'usage des mises à pied conservatoires,*
- ◆ *une évaluation systématique de la proportionnalité de la mesure,*
- ◆ *un rappel clair des principes de respect, de dignité et de présomption d'innocence,*
- ◆ *et, lorsque cela est possible, le recours à des alternatives moins stigmatisantes.*

*Notre objectif n'est pas de nier la nécessité de traiter les situations disciplinaires lorsqu'elles existent, mais de rappeler que la fermeté ne doit jamais se substituer à l'équité ni à l'humanité.*

*Autrement Solidaires reste attentif à ce sujet, essentiel pour la qualité du dialogue social et la confiance au sein de l'entreprise. » AS prendra toutes ses responsabilités*

### Variable des fonctions support

Des évolutions de métiers ayant eu lieu depuis la dernière grille de 2020, Autrement Solidaires demande qu'un nouveau support soit donné. Nos collègues des fonctions support, entre autres, aimeraient comprendre leur variable. Nous attendons donc un retour.

**Temps partiel et RTTS :** vous êtes à temps partiel. AS a besoin de connaître le nombre de jours précis de RTTS qui vous a été attribué au 1er janvier. Soyez nombreux à nous répondre. C'est la seule façon de pouvoir comprendre si les calculs LCL sont justes...

**Autrement Solidaires, première force syndicale dans le Nord-Ouest**



**Parce que la solidarité n'est plus une option**

